



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29/01/2022	29/01/2022	2022-12152

1. Intitulé du projet

Aménagement de 8 lots sur un espace à vocation d'activités économiques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 ^a	Défrichement d'une surface de 17.600 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Découpage en lots, réseaux communs existants, branchements individuels par lot à réaliser, ainsi que bâtiments et clôtures, installations d'assainissement non collectif suivant les prescriptions du SPANC, suivi des préconisations environnementales et de l'emprise au sol.

4.2 Objectifs du projet

Développement d'activités économiques et de l'emploi local. Typologie d'entreprises : TPE, artisanat, services.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation de coupes raisonnées de bois, acheminement des matériaux pour les voies et constructions, réalisation des bâtiments et des aménagements périphériques, dans le respect des règles du PLU. Pas de préconisations spécifiques en phase travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Faible trafic lié aux activités artisanales et de services. Fonctionnement d'ateliers et de services administratifs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
17.600 m2	90.000 € environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ROUTE DE LUCMAU 33840
CAPTIEUX; CAPTIEUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 16' 31 "O Lat. 44 ° 18' 14 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Autorisation de défrichement sur 1.0445 ha de bois n°20-252 du 23 Décembre 2021 suite à étude cas par cas.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ruisseau de la Gouaneyre - 800 mètres
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations limitées. Note de l'écologue : présence de la fauvette Pitchou + aléa fort de remontée de nappe - Respect des recommandations afin de limiter les impacts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'un espace forestier de faible valeur, composé de pins chétifs de venue naturelle - Zone classée UX au PLU
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque incendie lié au contexte forestier - Défense incendie assurée par une borne incendie existante - Complément d'installation prévu dans le cadre de l'avis fourni par le SDIS pour la 1ère phase objet de la précédente demande d'autorisation de défrichement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics faibles limités aux activités artisanales et de services.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Très limité, uniquement lié aux activités qui ne seront pas particulièrement bruyantes (artisanat, services, TPE).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Via les installations d'assainissement non collectif.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets banaux liés aux activités.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Usage du sol initialement forestier, mais sans exploitation réalisée depuis de nombreuses années, qui devient un lieu d'accueil d'activités économiques. Coupes raisonnées des bois dans le cadre du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Présence depuis 2013 d'un centre d'exploitation routier départemental.

1ère phase du présent projet approuvée par autorisation de défrichement du 23/12/2021 - Cumul d'incidences limité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Respect des préconisations de l'écologue, avec notamment la mise en place d'un plan de gestion environnementale (cf note jointe en annexe)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Plusieurs raisons permettent de penser que la dispense peut être raisonnablement accordée :

- Classement préexistant en zonage UX dans l'actuel PLU communal
- Maintien confirmé du classement en zone à vocation d'activités économiques dans le PLUI en cours d'élaboration au niveau de la CdC du Bazadais
- Nature des activités peu impactante : artisanat, services, conditionnement...
- Etude réalisée par un écologue afin de mesurer ante projet l'impact environnemental éventuel et le plan de gestion environnementale correspondant

Les sensibilités identifiées n'impliquent pas une impossibilité de construire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

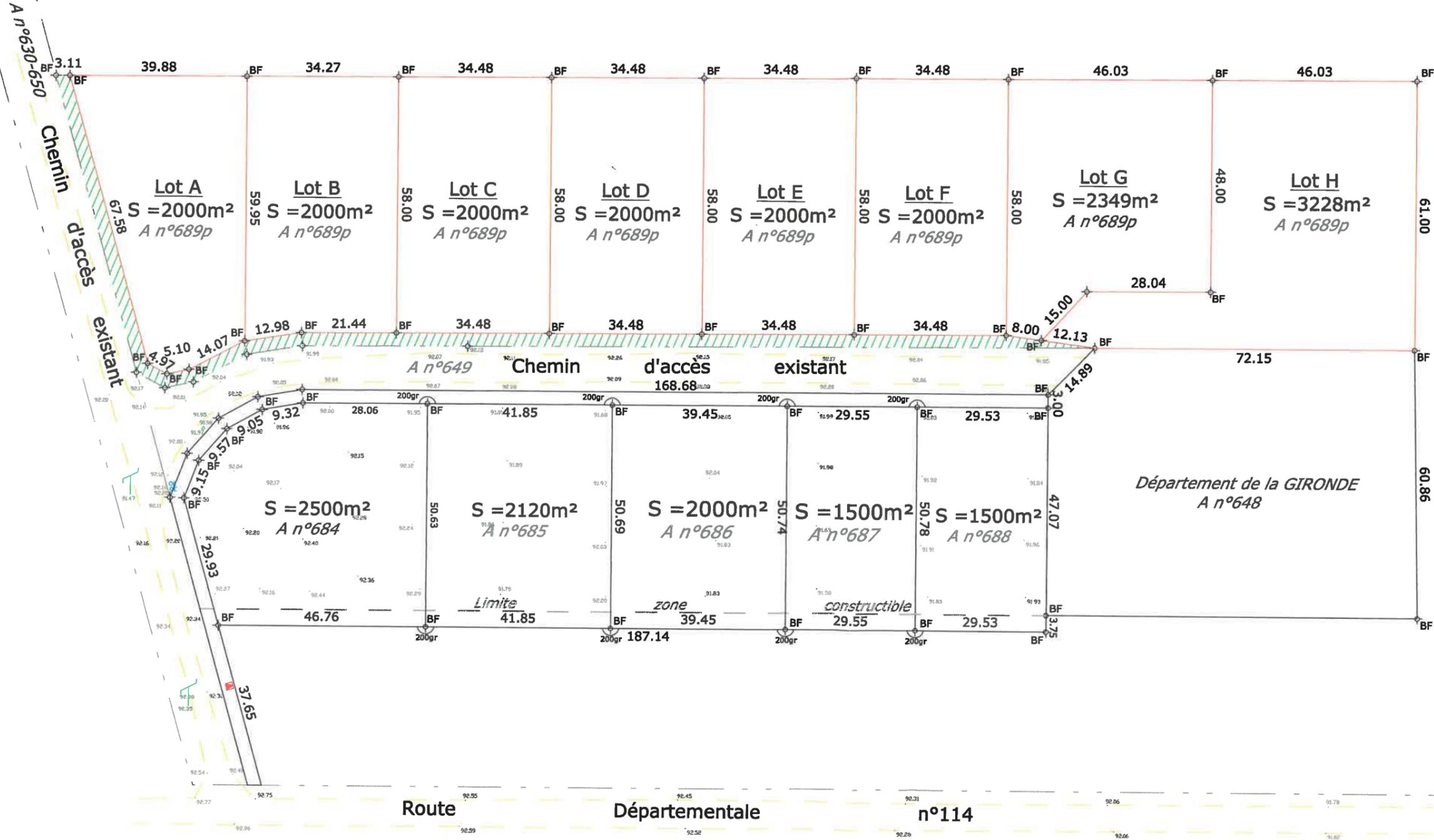
Signature

Télédéclaré le 29/01/2022

Commune **CAPTIEUX (33840)**
 Propriétaires **Commune de CAPTIEUX**
 Adresse **Lieu-dit : "Maharan"**
 Dossier n° **17952**

3 - PLAN D'ETAT DES LIEUX & DE BORNAGE
 DOCUMENT ANNEXÉ A LA DECLARATION PREALABLE
 Art. L.421-4 du Code de l'Urbanisme

Lot I
 Commune de CAPTIEUX
 A n°689p



Lot I
 Commune de CAPTIEUX
 A n°689p

Département de la GIRONDE
 A n°648

NOTA : Les côtes et les superficies exactes des lots seront déterminées après bornage.
 Les altitudes sont rattachées au système RDF 93 CC45

Echelle : 1/ 1000





Note de synthèse sur les enjeux écologiques des parcelles Ux situées route de Lucmau

Commune de Captieux (33)



Photo : Yannig BERNARD // Eliomys®



ELIOMYS. Société de conseil et d'expertise en environnement.
Siège social : La Barre Théberge 44440 Trans-sur-Erdre. Contact : elomys@elomys.fr
SARL au capital de 3 000 € enregistrée au RCS de Nantes // SIRET : 52964875000014 // Tva intracommunautaire FR29529648750

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET METHODE	3
II. RESULTATS DES INVESTIGATIONS ECOLOGIQUES	4
III. ENJEUX ET PLAN DE GESTION	5

I. CONTEXTE ET METHODE

Lors de l'élaboration du PLU intercommunal de la communauté de communes du Bazadais, un pré-diagnostic écologique a été réalisé en 2020 par la société Eliomys sur les parcelles Ux situées sur la commune de Captieux. Au sein de la société, Yannig BERNARD a réalisé ce pré-diagnostic.



Yannig BERNARD - ELIOMYS

Le 21 septembre 2021

Fonction : Ecologue

Mission : Expertises, analyses, cartographie, rédaction

Coordonnées : yannig.bernard@eliomys.fr

Les parcelles concernées se localisent autour de l'actuel centre technique du Département de la Gironde, en bordure de la route de Lucmau (RD 114).



La zone étudiée couvre environ 10 hectares. Dans le cadre d'un pré-diagnostic, une première analyse est menée à partir de la photo aérienne sous logiciel de SIG (Quantum GIS). Une visite de terrain est ensuite réalisée sur la totalité de la zone d'étude. Les espèces et habitats naturels remarquables et des espèces protégées (faune et flore) présentes sont listées et les plus remarquables sont géo-localisés le plus précisément. Les potentialités écologiques sont évaluées. Il ne s'agit toutefois pas d'inventaires de terrain permettant d'alimenter le diagnostic d'une évaluation environnementale de projet. En effet, la recherche spécifique d'une espèce nécessite des investigations poussées (protocole particulier) et d'être à la bonne saison pour faciliter la détectabilité de l'espèce. La notion de fonctionnement écologique est donc mise en avant afin de bien comprendre les interactions entre les milieux et les espèces sur la zone d'étude et les milieux connexes

II. RESULTATS DES INVESTIGATIONS ECOLOGIQUES

Il ressort de la visite de terrain effectuée le 24 septembre 2020 que l'ensemble de la zone expertisée (exception faite du centre technique) est occupé par une végétation de lande sèche à Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et callune (*Calluna vulgaris*). Cet habitat encore assez commun dans le massif landais présente la particularité dans la zone étudiée, de ne pas être soumis aux perturbations sylvicoles (rouleau landais et coupe d'éclaircie), ce qui a permis son développement et son maintien dans un excellent état de conservation.



Lande sèche à Bruyère cendrée et callune (Yennig BERNARD, Eliomys, 2020)

Cette lande est habitée par la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), dont un individu a été observé lors de la visite. L'espèce a été à nouveau observée à proximité de la zone cible le 2 septembre 2021.

La Fauvette pitchou est un passereau typique des landes dont le statut de conservation est défavorable à l'échelle nationale (espèce classée En Danger à l'échelle nationale). En Aquitaine et en Gironde, elle reste encore régulière, notamment dans le massif landais et la Double où elle s'est plus ou moins bien adaptée à la sylviculture intensive de Pin maritime (*Pinus pinaster*). De fait, ce territoire a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce.



Fauvette pitchou mâle (Source : Oiseaux-birds.com)

III. ENJEUX ET PLAN DE GESTION

Afin de préserver la Fauvette pitchou et son habitat, la commune de Captieux propose de conserver une partie de l'habitat de l'espèce et de mettre en place un plan de gestion simplifié des espaces préservés et de certaines parcelles forestières voisines dont elle est propriétaire. L'objectif poursuivi sera de s'assurer du maintien de l'espèce sur le secteur via la mise en place d'une ou plusieurs actions de gestion. La zone préservée est localisée sur la carte ci-dessous. Elle sera complétée par des surfaces connexes qui seront définies après une analyse écologique plus fine menée à l'occasion du plan de gestion.



Lande sèche à Bruyère cendrée et callune - secteur à préserver (Yannig BERNARD, Eliomys, 2020)

La commune de Captieux a missionné Eliomys pour réaliser le plan de gestion simplifiée qui sera élaboré en 2022. Il sera transmis aux services instructeurs pour information. Un premier passage de terrain a été réalisé en septembre 2021 afin de confirmer l'intérêt de la zone et de prospector les parcelles alentours.

Le principe des mesures qui seront développées dans ce plan de gestion concernent :

- la coupe des pins maritimes sur le secteur préservé, et l'absence d'entretien au gyrobroyeur.
- La mise en place d'une gestion sylvicole adaptée à la Fauvette pitchou sur certaines parcelles sylvicoles communales (pas d'entretien au rouleau landais/gyrobroyeur, coupe de Pins maritimes pour faire des isolats de landes sèches ouvertes, conservation de la lande sèche après coupe d'exploitation et lors de la replantation....)

Par ailleurs, pour limiter le dérangement de la faune, en particulier des oiseaux, les travaux éviteront la période de nidification (mars à juillet).

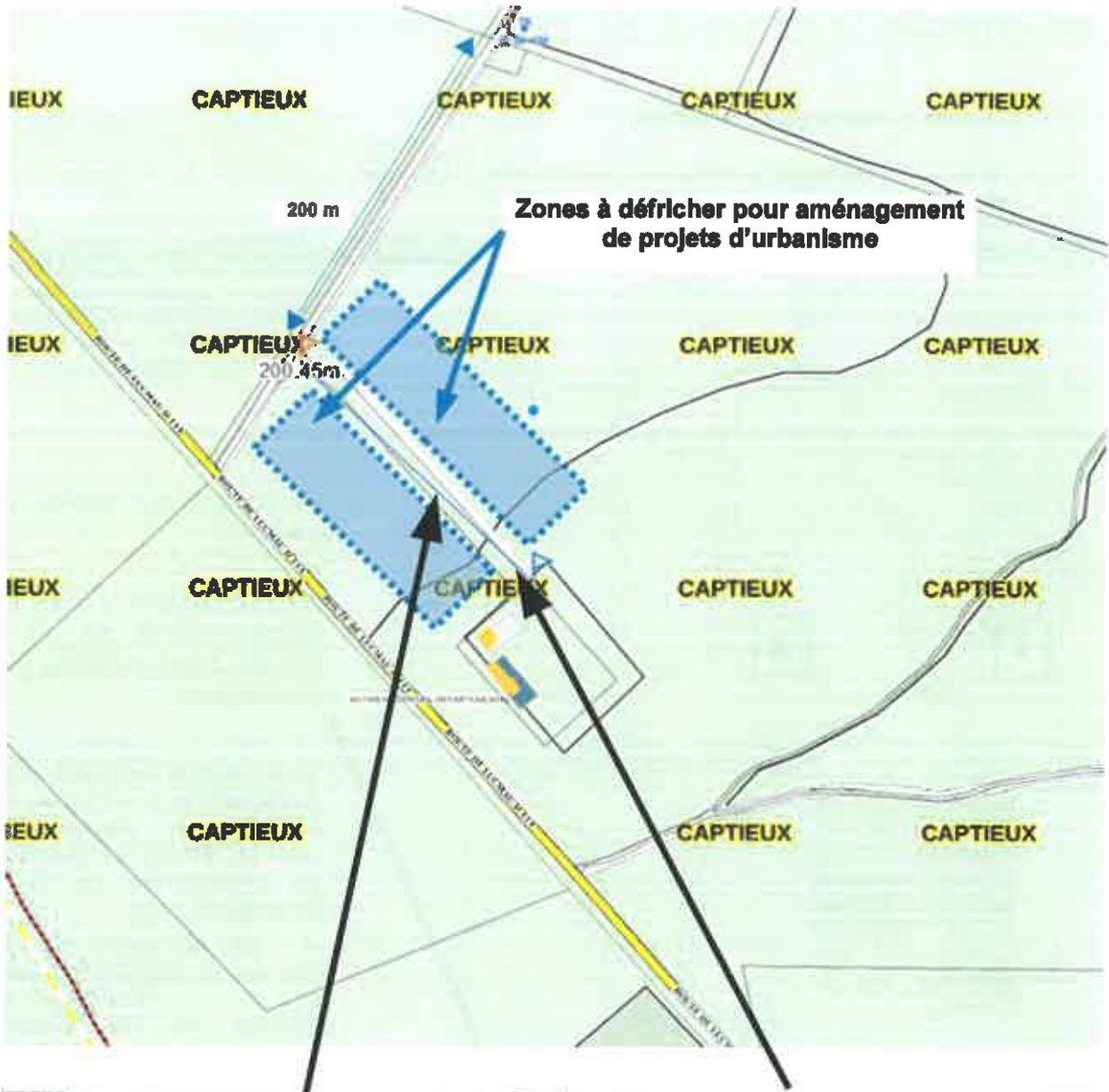
Calendrier favorable aux travaux

Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mal	Juin	Jull.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Orange	Orange	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert

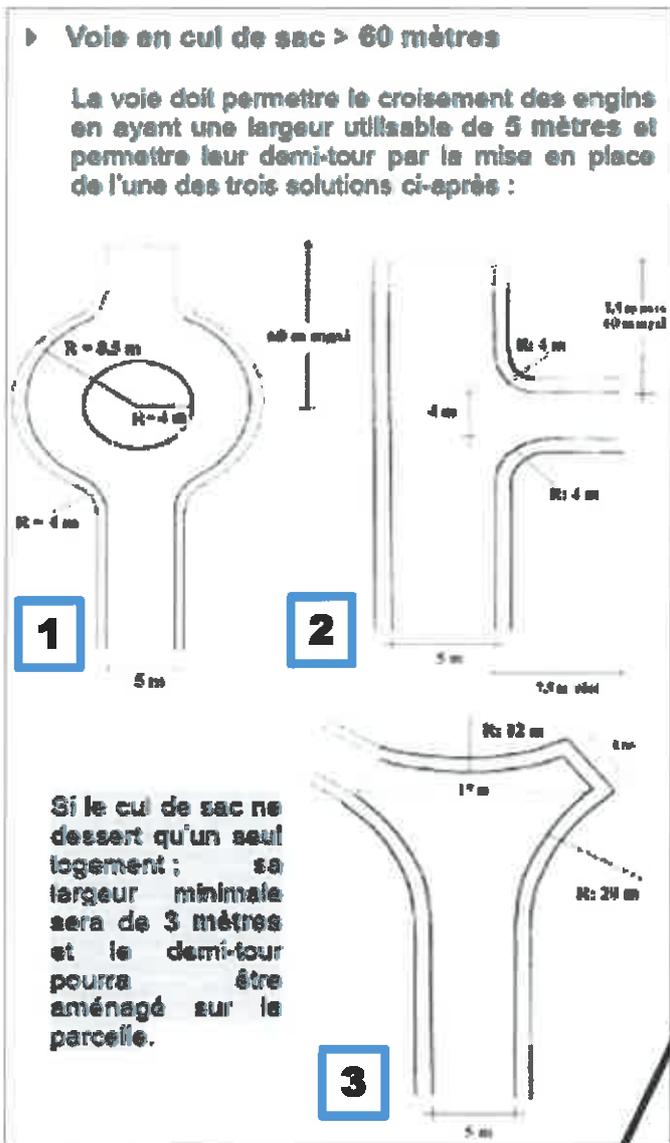
Vert : période favorable pour effectuer les travaux

Orange : période peu favorable pour effectuer les travaux

Rouge : période non favorable pour effectuer les travaux



ACCESSIBILITE : Prescriptions du SDIS pour les dossiers d'urbanisme



- La largeur actuelle semble convenir (5 mètres)

- Le demi-tour en bout de chemin est possible en véhicule léger mais devra être aménagé pour les engins d'incendie

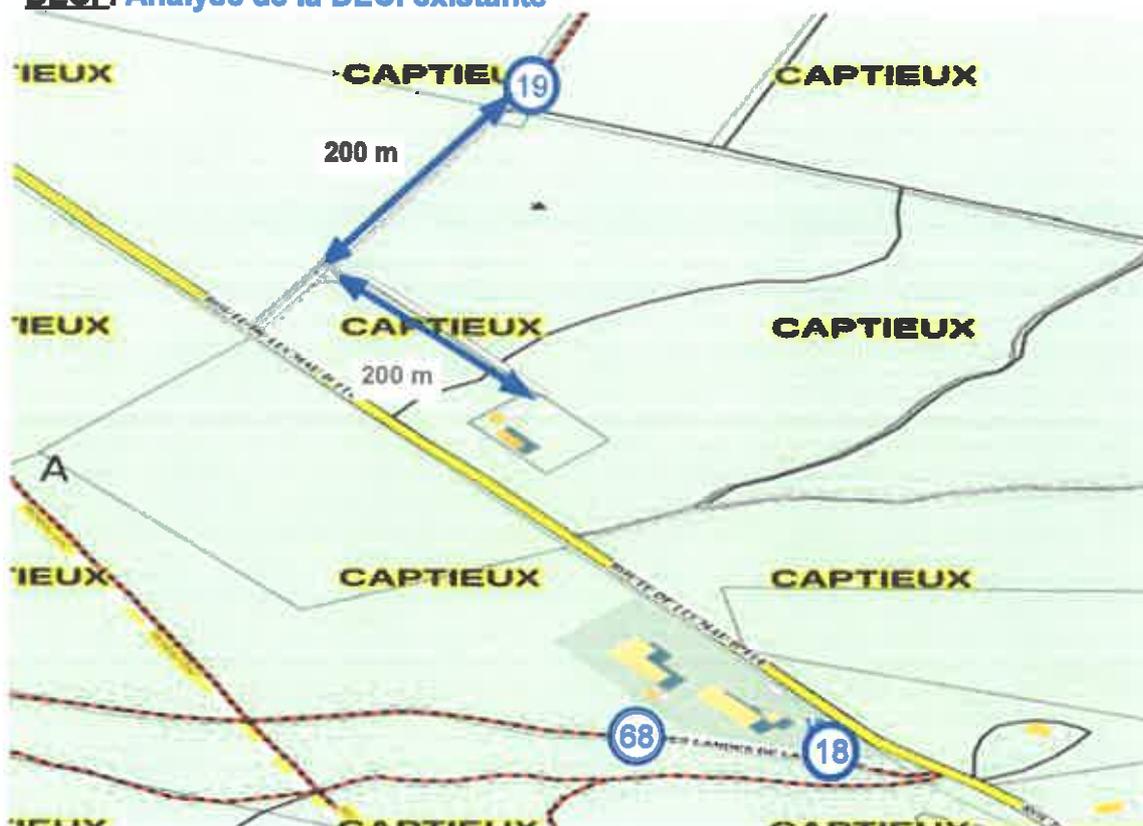
⇒ Possible par solution 2 ou solution 3

En aménageant le côté droit devant l'entrée du site du Conseil Départemental (voir ci-dessous)

Une solution envisagée était de placer sur le portail du site un dispositif manœuvrable pour les SP afin de permettre les manœuvres de 1/2 à l'intérieur du site.
 ⇒ Ce dispositif n'a pas l'accord du DDSIS car il serait non conforme aux dispositifs validés par les sapeurs-pompiers



DECI : Analyse de la DECI existante



Premier PEI à proximité :

- PEI N° 19

État	Domaine	Adresse
Indisponible	Public Ouvert par astreinte service des eaux	LD BADET (ancienne déchetterie)

↳ Ce PEI défendant l'ancienne déchetterie est actuellement indisponible.
Il conviendra de le remettre en service s'il doit être pris en considération pour la DECI des projets.

Sinon, il conviendra de prévoir l'aménagement d'un PEI selon les dispositions du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RD DECI) du 26/06/2017.

Selon la nature des installations projetées, les besoins en eau seront adaptés à l'instruction des dossiers selon la grille de couverture proposée en page 17 du RD DECI

Autres PEI > 400 Mètres

- PEI N° 18 :

État	Domaine	Adresse
Disponible	Public	route de Lucmau (devant scierie GARBAYE)

- PEI N° 68

État	Domaine	Adresse
Indisponible	Privé	Piste Des Landes De La Trezide (scierie GARBAYE)

Commune CAPTIEUX (33840)
 Propriétaire Commune de CAPTIEUX
 Adresse Lieu-dit : "Maharan"
 Dossier n° 17952

Echelle : 1/2500

PROPRIETE D'ORIGINE

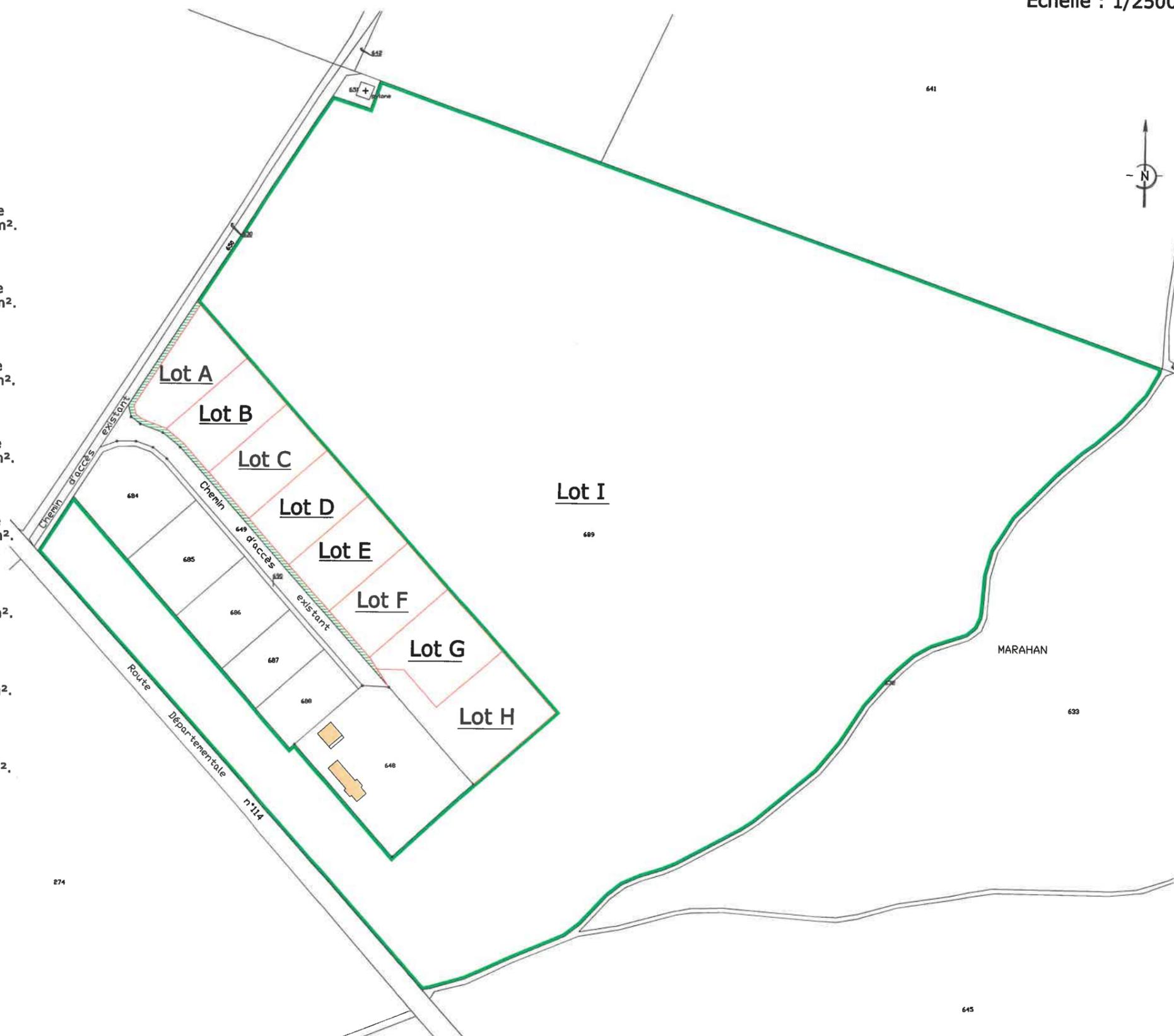
Propriété de la Commune de CAPTIEUX
 Lieu-dit : "Maharan"
 Section A n° 689
 Contenance cadastrale : 16ha 04a 50ca

DETACHEMENTS PROJETES

- A Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 350m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- B Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 350m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- C Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 350m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- D Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 250m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- E Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 250m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- F Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 250m².
Section A n° 689p
Superficie : 2000m²
- G Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 250m².
Section A n° 689p
Superficie : 2349m²
- H Lot devant faire l'objet d'une vente en terrain à bâtir pour la construction de bâtiments à vocation économique d'une Surface au plancher d'environ 250m².
Section A n° 689p
Superficie : 3228m²
- I Lot devant être rattaché au Chemin d'accès existant
Section A n° 689p
Contenance : 08a 10ca environ

PROPRIETE RESTANT APPARTENIR

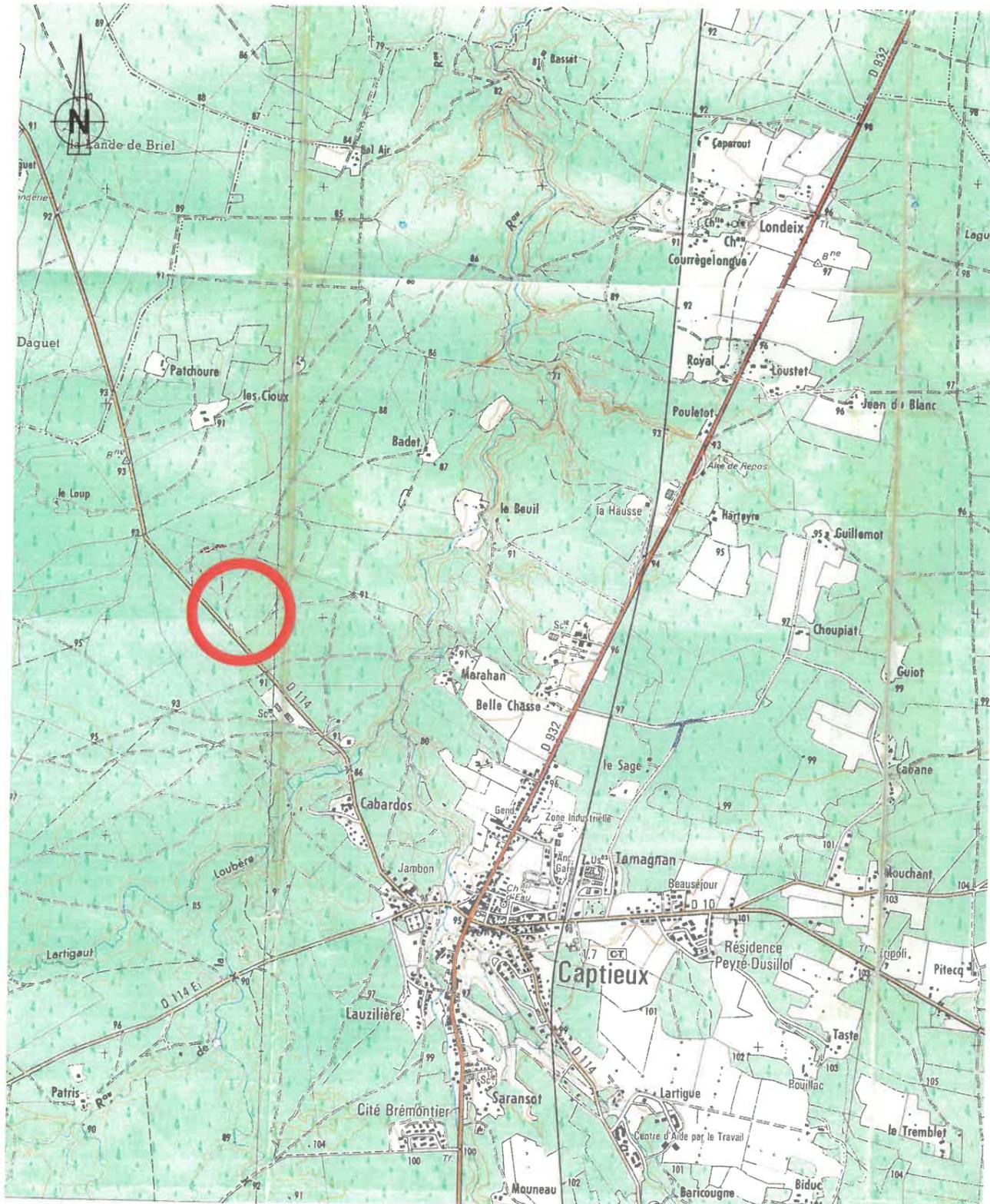
- I Propriété restant appartenir à la Commune de CAPTIEUX
Section C n° 689p
Contenance : 14ha 20a 63ca environ



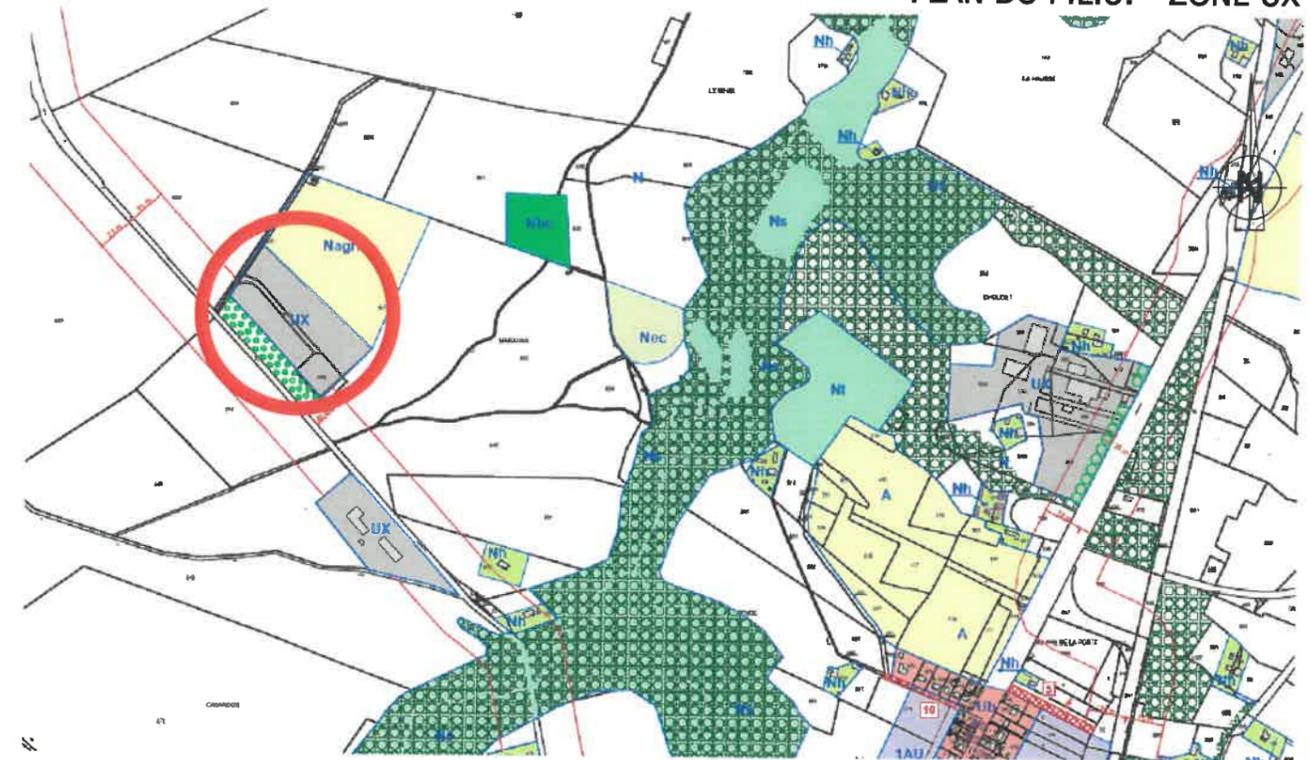
Commune CAPTIEUX (33840)
 Propriétaires Commune de CAPTIEUX
 Adresse Lieu-dit : "Maharan"
 Dossier n° 17952

PLAN DE SITUATION

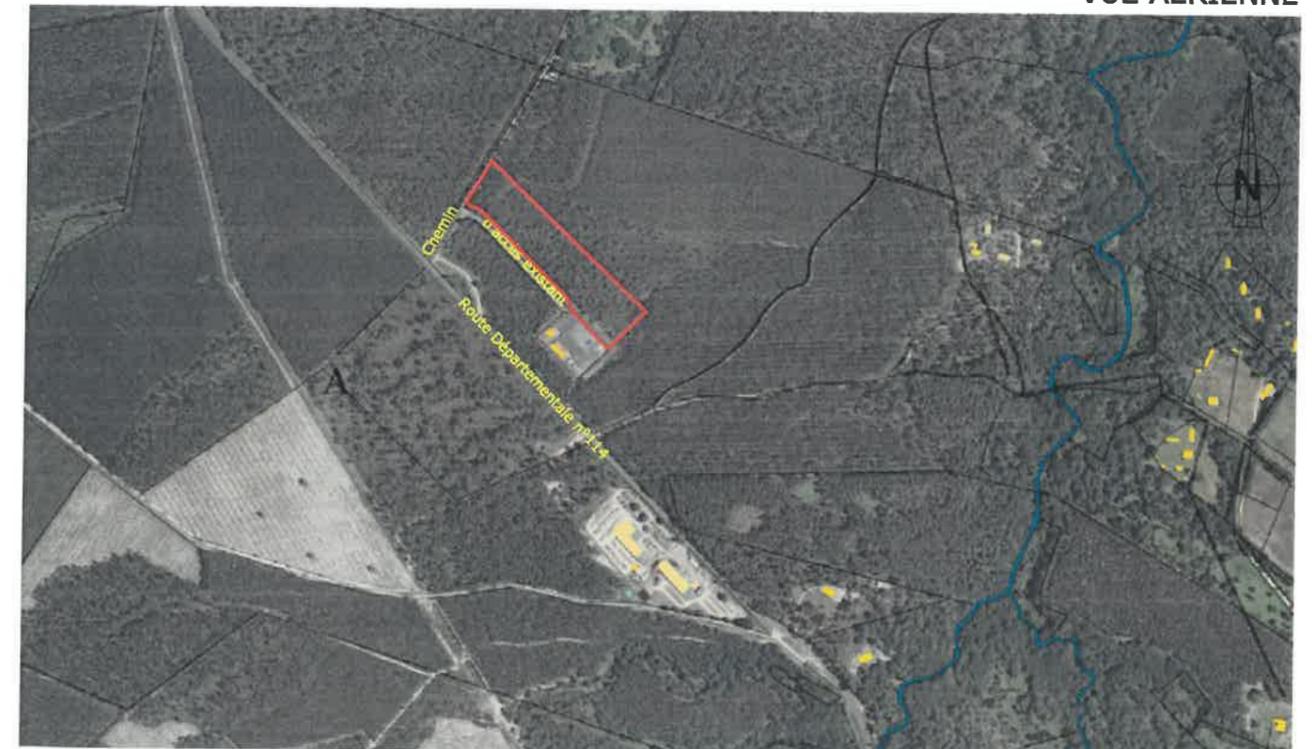
SITUATION GENERALE - Echelle : 1/25000



PLAN DU P.L.U. - ZONE UX



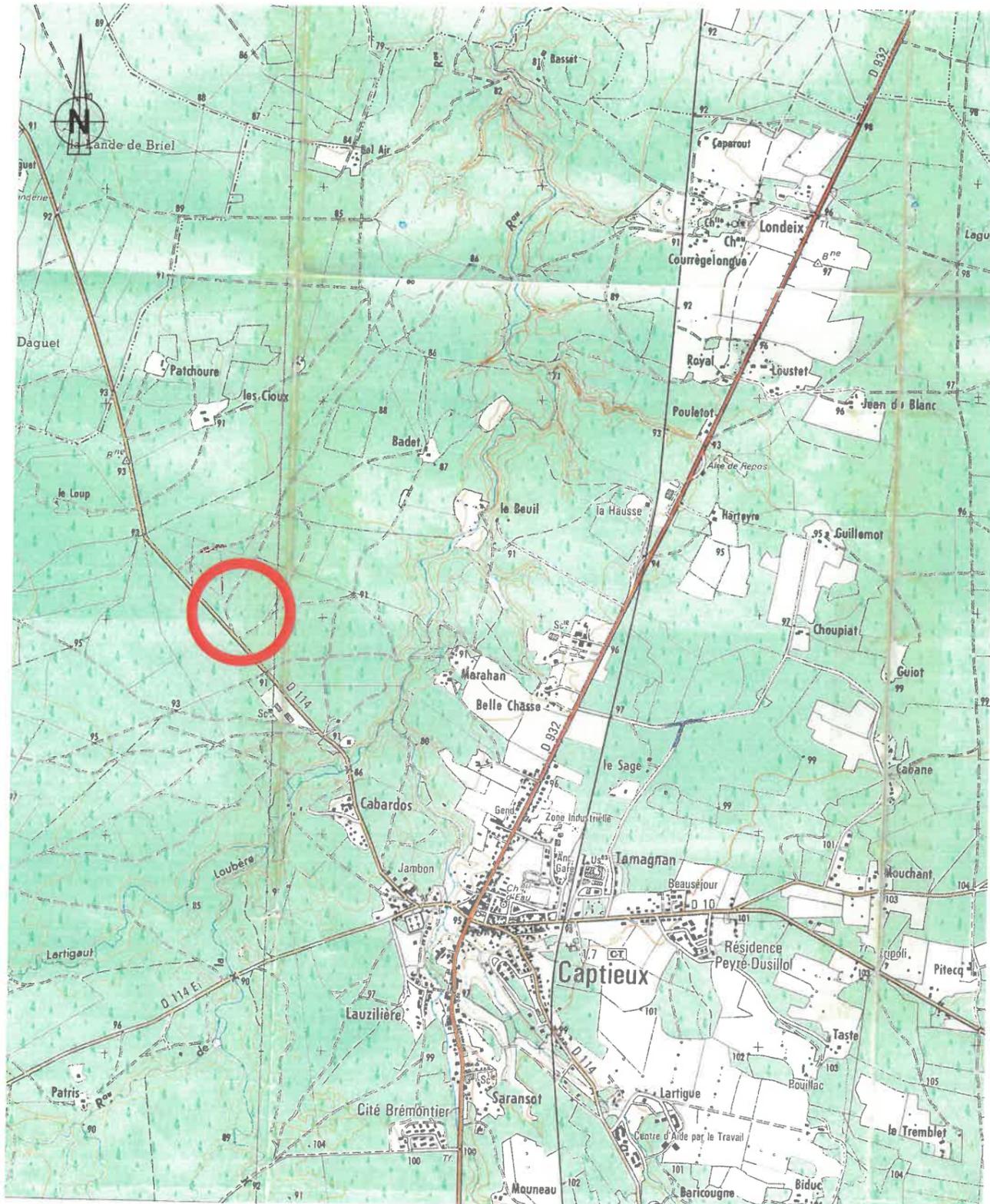
VUE AERIENNE



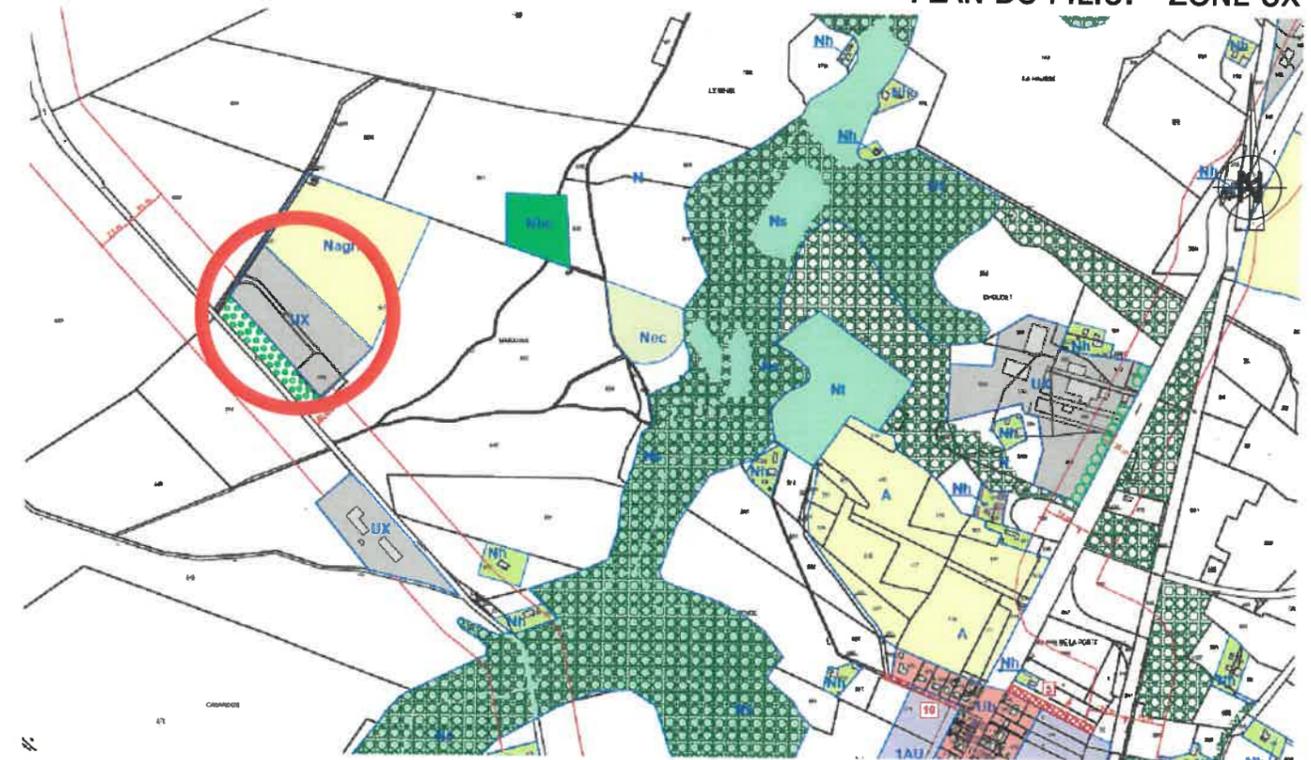
Commune CAPTIEUX (33840)
 Propriétaires Commune de CAPTIEUX
 Adresse Lieu-dit : "Maharan"
 Dossier n° 17952

PLAN DE SITUATION

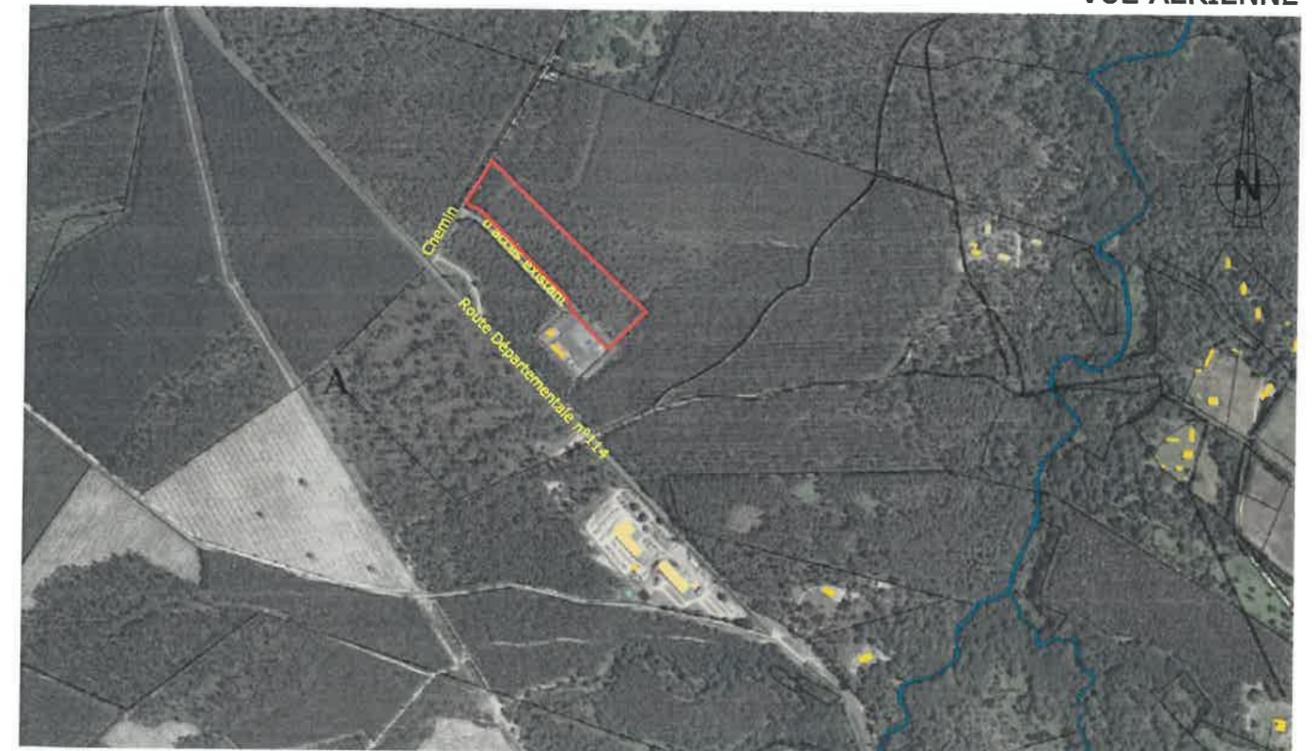
SITUATION GENERALE - Echelle : 1/25000



PLAN DU P.L.U. - ZONE UX



VUE AERIENNE



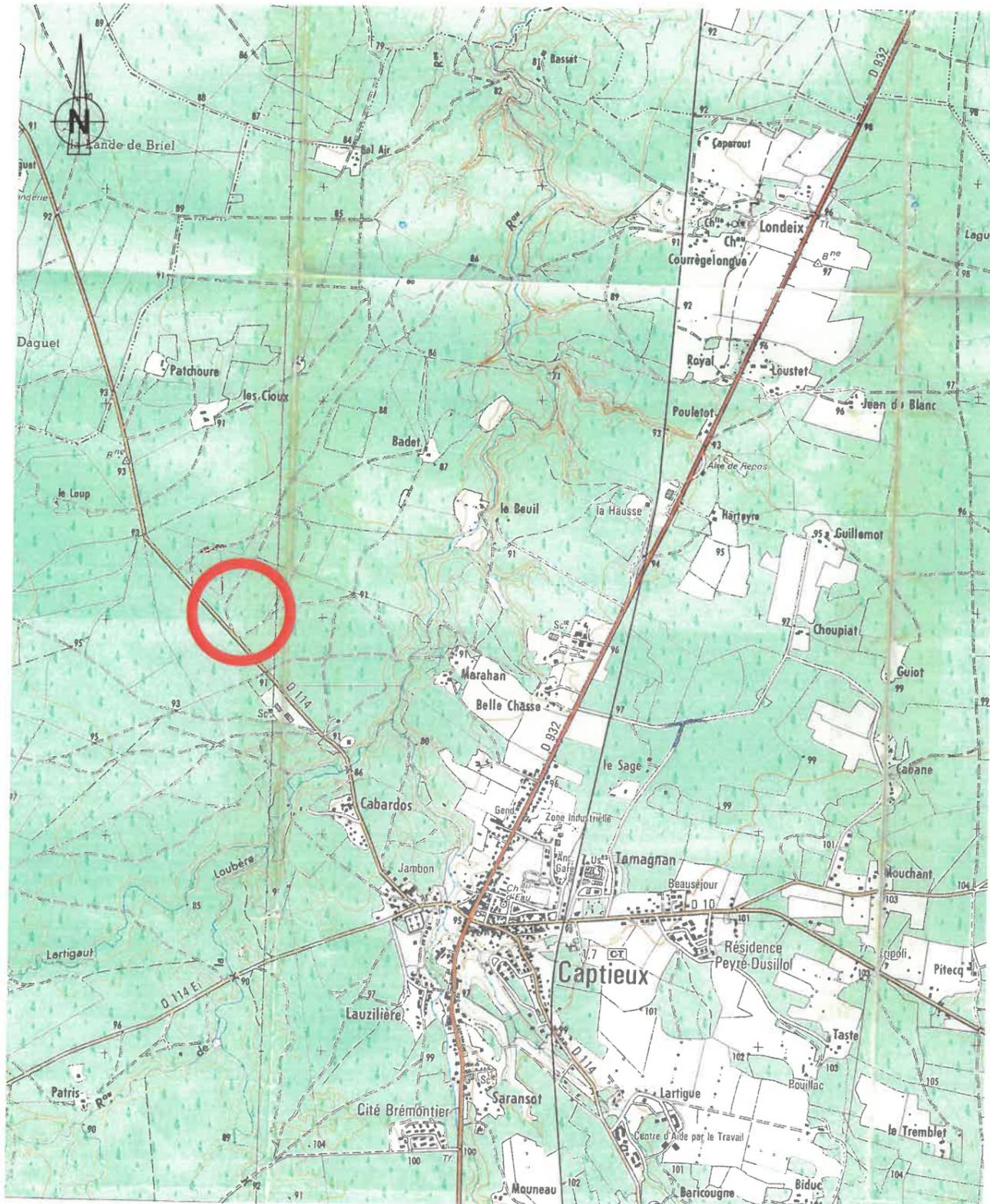
Commune CAPTIEUX (33840)
 Propriétaires Commune de CAPTIEUX
 Adresse Lieu-dit : "Maharan"
 Dossier n° 17952

1 - PLAN DE SITUATION

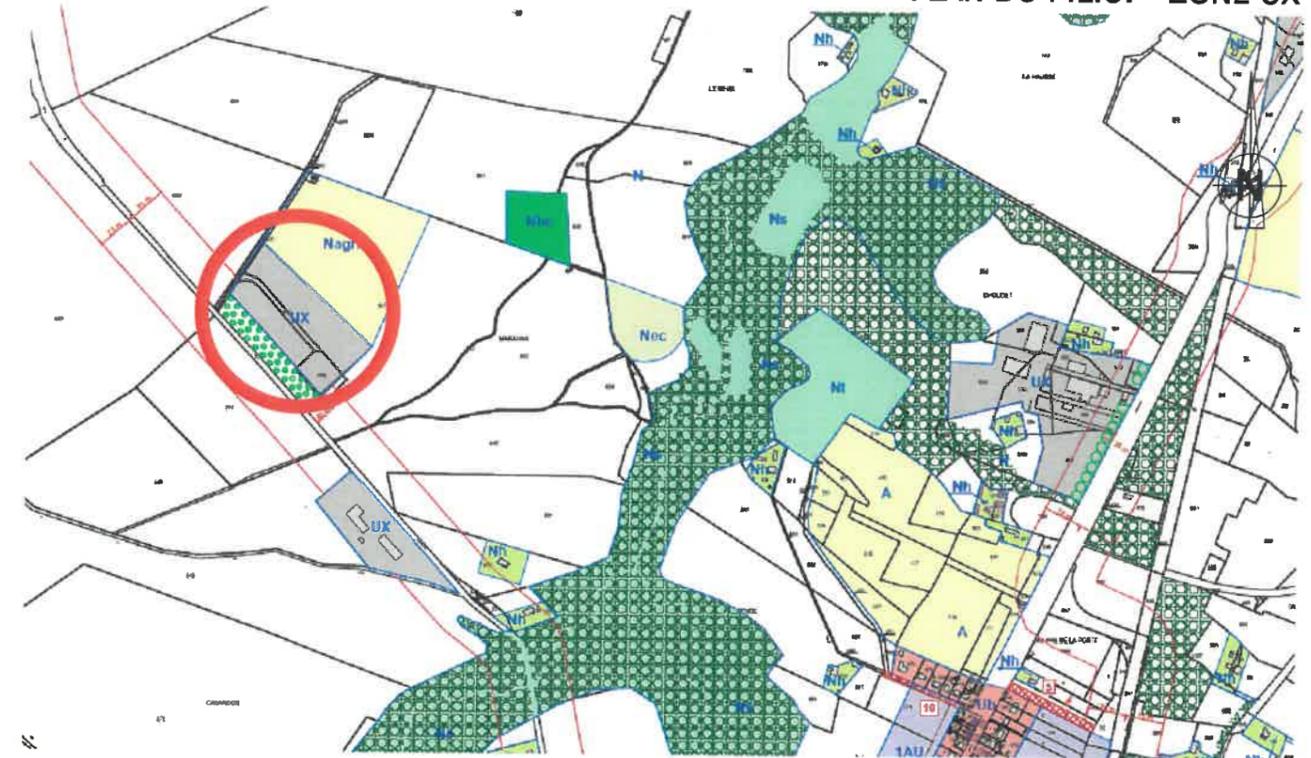
DOCUMENT ANNEXÉ A LA DECLARATION PREALABLE
 Art. L.421-4 du Code de l'Urbanisme

PLAN DE SITUATION

SITUATION GENERALE - Echelle : 1/25000



PLAN DU P.L.U. - ZONE UX



VUE AERIENNE

